

DESCRIPTIF DE L'ETABLISSEMENT

Les bâtiments

Le Collège Jeanne d'Arc, situé dans le centre historique d'Orléans à côté de la cathédrale, est inscrit à l'inventaire des monuments historiques. La restructuration fonctionnelle de cet établissement des XVIIe et XIXe siècles a tenu compte de cette caractéristique pour mener à bien la rénovation d'ensemble et de son extension. La réalisation des travaux s'est déroulée en quatre phases successives de 2004 à 2009.

Le collège est réparti sur 7 bâtiments. La surface totale à entretenir est d'environ 3200 m². Ces bâtiments comportent 33 salles de classe, un centre de documentation et d'information, une salle informatique, une salle de permanence, une salle polyvalente, une infirmerie, un pôle vie scolaire, un pôle administratif. Les salles de classes sont équipées d'un accès informatique simple et de vidéo projecteurs. Cinq salles sont également équipées de tableaux blancs interactifs.

La superficie des deux cours et des espaces verts est d'environ 3140 m². Le collège n'a pas de locaux sportifs mais la salle polyvalente est utilisée pour des activités d'éducation physique et sportive. Des vestiaires sont à la disposition des élèves.

La demi-pension a été entièrement reconstruite en 2006/2007. Le réfectoire des élèves contient 130 places et la salle des commensaux peut accueillir 20 convives. Les repas sont confectionnés sur place par l'équipe de cuisine.

Le collège est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 19h00 ; et les mercredis matins de 7h30 à 13h00 ; il n'y a pas de transport scolaire. Les cours débutent tous les jours à 8h10 et se terminent à 16h35.

Des travaux sur les bâtiments ont été réalisés depuis la rentrée 2018 : l'escalier monumental a été entièrement rénové, la verrière réaménagée et repeinte, les toilettes extérieures pour les garçons et pour les filles restructurées, les portails extérieurs côté rue des Bons Enfants repeints et leurs parois vitrées remplacées, la vidéosurveillance dans les deux cours et aux entrées du collège remplacée et modernisée, l'aménagement et l'équipement du garage des cycles des élèves, l'accessibilité des locaux aux personnes à mobilité réduite (accès aux escaliers, sanitaires et aux bâtiments), la sécurisation des abords de l'établissement rue des Bons Enfants, l'abri pour les cycles des personnels.

D'autres travaux sont à programmer : la signalétique dans l'établissement (accueil, bâtiments, salles), la rénovation des toilettes pour les élèves près de l'infirmerie, un écran informatif dans la verrière, la décoration du couloir de la vie scolaire, la pose de stores dans les salles de classe.

Par ailleurs, les équipements des salles et laboratoires de physique et SVT font l'objet d'une rénovation.

Le contexte social

A la rentrée 2022, la composition sociologique du collège se caractérisait par une grande mixité sociale aux écarts importants. Deux catégories socio professionnelles se distinguent (CSP défavorisées à 44 % et CSP favorisées à 26 %).

Le pourcentage d'élèves boursiers est important (38%), soit supérieur de 13 points au taux départemental.

| |
|--|
| LE CONTRAT D'OBJECTIFS DE L'ETABLISSEMENT POUR LA PERIODE 2018 - 2022 |
|--|

Objectif stratégique 1 : Installer une dynamique de la réussite pour tous les élèves

Résultats attendus :

- 85 % des élèves de 6^{ème} valident le cycle 3
- 80 % des élèves de 3^{ème} valident le cycle 4
- Taux de redoublement tous niveaux <4 %
- 80 % de taux de réussite au DNB de tous les élèves, des élèves issus des CSP défavorisées, des élèves à besoins particuliers
- 65 % de taux de mentions au DNB
- 80 % de taux d'accès de la 3^{ème} au DNB
- 100 % de taux de réussite au CFG
- 50 % de taux de participation des parents aux réunions et aux entretiens individuels

Objectif stratégique 2 : Optimiser les conditions de réussite d'une orientation choisie

Résultats attendus :

- 65 % de taux de passage en seconde GT
- Taux d'accès de la 6^{ème} vers la 3^{ème} supérieur au taux attendu
- Taux d'accès de la 3^{ème} vers la seconde GT supérieur au taux attendu
- Ecart limité entre les demandes des familles et les décisions d'orientation
- Aucun élève sans solution d'orientation à la rentrée
- Taux de redoublement des élèves en fin de seconde GT, fin de seconde Pro et fin de 1^{ère} année de CAP inférieurs aux taux académiques

Objectif stratégique 3 : Garantir un climat scolaire propice aux apprentissages et à l'épanouissement de chacun

Résultats attendus :

- Nombre de punitions inférieur à 2000
- Nombre d'exclusions de cours inférieur à 100
- Nombre de sanctions inférieur à 100
- Taux d'absentéisme inférieur à 3 %
- Taux des retards en cours inférieur à 3 %
- 100 % des élèves formés aux gestes qui sauvent
- 100 % de taux de réussite à l'ASSR
- 90 % des élèves satisfaits des actions du CESC
- Amélioration des relations entre les élèves d'une même classe
- 40 % de taux de participation des familles aux élections
- 80 % de taux de participation des familles aux rencontres parents-professeurs
- Nombre d'élèves inscrits au FSE, à l'association sportive, aux activités péri éducatives, au CVC.
- Nombre d'actions relatives à l'engagement des élèves

STRUCTURE – EFFECTIFS – DISPOSITIFS

- Structure pédagogique

● **23 divisions et 2 unités pédagogiques**

- 126 élèves de 6^{ème} répartis sur 5 divisions
 - 136 élèves de 5^{ème} répartis sur 5 divisions
 - 167 élèves de 4^{ème} répartis sur 6 divisions
 - 181 élèves de 3^{ème} répartis sur 7 divisions
 - 12 élèves de l'Unité Locale d'Inclusion Scolaire (ULIS)
 - 12 élèves de l'Unité Pédagogique pour élèves Allophones Arrivants (UPE2A)
- **Soit 634 élèves inscrits au collège.**

- Un Centre de Documentation et d'Information (CDI)

Le CDI est un lieu qui regroupe de la documentation et qui permet d'accéder à l'information. Vous y trouverez tout ce qui va vous permettre de faire des recherches pour le travail scolaire, de présenter des travaux d'élèves sur des panneaux d'exposition ou tout simplement de satisfaire votre curiosité (qui est débordante !).

- Des dispositifs

● Une classe à horaires aménagés musique

Le projet de classe CHAM a été revu et contractualisé entre le collège Jeanne d'Arc et le conservatoire de musique d'Orléans sous convention au cours de l'année scolaire 2020/2021.

Le collège propose 4 classes CHAM à cette rentrée de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

Les élèves bénéficient de deux créneaux d'apprentissage de 2 heures au sein du conservatoire et de deux heures d'enseignement musical au sein du collège avec leur professeur d'éducation musicale référent. Ce même professeur est en contact régulier avec le coordonnateur du conservatoire pour avoir des bilans individuels croisés pour les élèves inscrits dans ce projet.

● Un pôle espoir basket

Le recrutement des élèves est réalisé conjointement avec la ligue du Centre de basket, la fédération nationale de basket et le collège Jeanne D'Arc. Les élèves bénéficient d'un emploi du temps adapté leur permettant de suivre la formation et les entraînements sportifs à raison de 5 heures hebdomadaires.

● Une section sportive scolaire escrime

En partenariat avec le club d'escrime d'Orléans, les élèves sont issus uniquement du secteur du collège Jeanne D'Arc. La pratique de l'escrime s'effectue à la fois au collège et sur les installations du club partenaire.

- Une association sportive, un foyer socio-éducatif, un orchestre, une chorale.

A la rentrée 2022, le collège propose aussi :

- Une classe bilingue (allemand – anglais) en 6^{ème},
- Des lettres anciennes (latin et grec),
- Des langues vivantes : anglais, espagnol, allemand, italien,
- Une Unité Locale d'Inclusion Scolaire (ULIS),
- Une Unité Pédagogique d'Elèves Allophones Arrivants (UPEAA),
- Des programmes personnalisés de réussite éducative pour des élèves de 6^{ème},
- Des projets et plans d'accueil personnalisés pour des élèves à besoins particuliers,
- Un dispositif « devoirs faits »,
- De l'accompagnement personnalisé,
- Une évaluation par compétences pour tous les niveaux,
- Des parcours éducatifs,

QUELQUES RESULTATS

Résultats au Diplôme National du Brevet (DNB) Série générale :

| | % COLLEGE | % LOIRET | % ACADEMIE |
|-------------|-------------|-------------|-------------|
| 2014 | 80,8 | 83,5 | 86,1 |
| 2015 | 75,7 | 85,8 | 86,5 |
| 2016 | 74,9 | 85,6 | 87,2 |
| 2017 | 87,6 | 87,9 | 87,2 |
| 2018 | 89,9 | 87,4 | 87,1 |
| 2019 | 90,1 | 84,7 | 85,1 |
| 2020 | 94,7 | 87,7 | 87,6 |
| 2021 | 86,3 | 86,8 | 87,4 |
| 2022 | 91,4 | 86,9 | 87,7 |

| Mentions | Nombre 2021 | % 2021 | Nombre 2022 | % 2022 |
|------------|-------------|--------|-------------|--------------|
| Très bien | 54 | 34 % | 44 | 31,7% |
| Bien | 24 | 15,1 % | 25 | 18% |
| Assez bien | 29 | 18,2 % | 25 | 18% |
| Admis | 31 | 19,5 % | 33 | 23,7% |
| Refusés | 20 | 13,2 % | 12 | 8,6% |
| Total | 158 | | 139 | |

Résultats au DNB Série professionnelle : 11 élèves reçus sur 17 présents (Taux de réussite: 64,7%)

Résultats au Certificat de formation générale : 17 élèves reçus sur 17 présents (100 % de réussite)

